

COMMUNE DE Jouxkens-Mézery

Election à la Syndicature du 26 avril 2026 (1^{er} tour)

Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste « Nathalie Schöni », comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

PROCLAME

Madame Nathalie Schöni, née le 31.12.1976, originaire de Crans-Montana (VS), domiciliée au chemin de la Bâtiaz, no. 18 – 1008 Jouxkens-Mézery, **élue tacitement Syndique** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

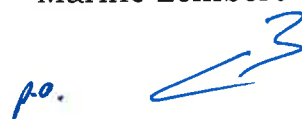
Le président du bureau:

Renato Rutta



La secrétaire:

Marine Lemberg



Jouxkens-Mézery, le 07.04.2026